46 - 29 SEPTEMBRE 2016

VIE PRATIQUE

RETRAITE Des cycles de formation accompagnent les agriculteurs dans la transmission de leur exploitation.

« Avoir un repreneur, ça me stimule! »

Si le parcours à l'installation est souvent évoqué, celui des cédants qui veulent transmettre leur exploitation l'est moins. A partir de 50-55 ans, il est important de s'y pencher, car le chantier est vaste et touche tous les domaines.

En effet, les questions sont nombreuses, que ce soit sur l'exploitation (à quel prix vendre? de quoi je vais vivre ? qui va être intéressé ? mon successeur aurat-il la capacité de reprendre ?) ou dans le domaine privé (comment vais-je organiser ma vie ? où vivrons nous ?). Afin de d'accompagner les agriculteurs dans cette démarche, les chambres d'Agriculture normandes mettent en place un cycle de formations.

Témoignage d'un agriculteur qui a suivi cette formation. Michel Gautier est agriculteur en individuel de 58 ans. Il est installé à Ouville (Manche) et a suivi cette formation l'année dernière à Coutances.

Pourquoi avoir suivi cette formation?

Je voulais connaître les démarches à faire, avoir des éléments avant de rencontrer ma banque et mon conseiller de gestion, et savoir si la reprise de ma ferme



était rentable pour un jeune. Le stage aborde quatre domaines importants: le social, le foncier, le financier, l'humain. Il permet d'éclairer sur ce qu'il y aura à faire, les aides possibles.

Pouvez vous nous en dire plus sur ces aspects?

Sur le volet social, le conseiller MSA a fait le point sur le dispositif retraite. Il nous a indiqué ce qui se passe s'il manque des

années de cotisation et les démarches à faire. Il nous alertés sur l'importance d'avoir un système de couverture sociale quand en retraite on participe aux travaux dans des exploitations pour donner des coups de main. Il a nous également remis notre bilan de carrière.

Le notaire, très accessible, a abordé le volet foncier. Son intervention a été très riche. Il nous a présenté les spécificités des différents baux avec leurs avantages et leurs inconvénients. Son intervention permet de sensibiliser sur le devenir de nos biens.

Le conseiller financier a présenté les méthodes pour évaluer la valeur de l'exploitation. Il faut également prendre en compte la viabilité de l'exploitation. Je souhaite céder à un jeune, il reprend un outil qui fonctionne et j'ai envie qu'il en vive. Moi, cela me stimule.

Le volet humain a été évoqué avec un conseiller en stratégie de la chambre d'Agriculture. Il a développé les enjeux liés à une transmission, en particulier, le devenir de la maison de l'exploitation. Au lieu de rester dans la maison et jeter un œil sur les bêtes, j'ai choisi de la libérer et en racheter une. Il nous a distribué un retro-planning, très utile, qui répertorie toutes les démarches à faire pour la transmission.

La transmission de l'exploitation est un grand changement, comment l'abordez-vous?

Durant la formation, j'ai été sensibilise au processus de détachement. On passe beaucoup de temps sur notre exploitation, c'est notre quotidien. Savoir, comprendre et analyser les sentiments que l'on peut ressentir au moment où l'on cède son exploitation est quelque chose d'important.

Une conseillère transmission, nous a également présenté les outils et les aides à la transmission: la déclaration d'intention de cessation d'activité (Dica), le Point info transmission, le Répertoire départ installation (RDI), le contrat de parrainage, le stage créateur d'entreprise, le contrat de transmission, les audits d'exploitation. J'ai donc choisi, afin de passer le relais progressivement, d'opter pour le contrat de parrainage. Cela me permettra aussi de mettre en garde mon repreneur sur des points de vigilance.

Comment voyez-vous votre vie après la cession ?

Bien sûr, je pourrais aider mon repreneur s'il le veut. Au niveau occupation, je suis conseiller municipal jusqu'en 2020 après on verra. La marche, les randonnées, j'en fais déjà. J'aime bien le milieu associatif, rester en groupe, et avoir des projets. Mais une fois en retraite, il y a de l'inconnu. J'ai également ma nouvelle maison à restaurer pour me détacher de la ferme.

CHRISTELLE DURAND

Démonstration Kubota avec Univ'R Agri

MACHINISME

Univ'R Agri, le nouveau concessionnaire Kubota installé à Coulmer (61), près de Gacé a organisé sa première démonstration au champ jeudi dernier.

III Rendez-vous pris à Saint-Evroultde-Monfort, les agriculteurs des environs ont pu découvrir le travail du déchaumeur à grands disques de 520 Kubota CD 1350 de 3,5 m attelé au tracteur M7171 KVT sortit de l'usine de Dunkerque. Les avis de retour d'expérience ont été positifs sur une bonne facilité de prise en mains et un confort



La jeune équipe de Univ'R Agri, Jean Baptiste Rollet le patron et Kevin Jeanne le commercial accompagnés de Marie Richard exploitante du terrain. (DR)



Un M135 attelé d'une charrue étaient également présentés. (DR)

de travail qui ont surpris. Le M7 propose tout de même un niveau d'équipement de série appréciable, une cabine spacieuse et climatisée et une transmission à variation continue. Avec cette démonstration de déchaumage, la jeune et dynamique équipe d'Univ'R Agri a su convaincre les personnes intéressées qui ont mené cet ensemble orange en condition de travail. Une démonstration réussie qui a retenu l'attention.

PUBLI REPORTAGE

DANS L'EURE

Se former pour anticiper

ne formation est le moyen de se rendre compte que sur chaque exploitation, et pour chaque exploitant, il y a des particularités, des points communs, des contraintes et des expériences à partager.

La formation transmission n'apporte pas une réponse mais des pistes de travail à explorer. Elle permet d'enclencher le processus

de transmission. Différents intervenants apportent des informations sur les démarches à entreprendre, les changements à opérer. Voici, dans l'Eure, les prochaines dates de la formation « préparer et réussir ma transmission »: Les 17 et 24 janvier et le 2 février 2017– Le Neubourg - tél : 02 32 78 8030 - brigitte. rossignol@eure.chambagri.fr

■ En bref

Apiculture

Création d'un certificat de spécialisation

Le ministère de l'Agriculture a annoncé la création d'un certificat de spécialisation « apiculture », selon un communiqué le 26 septembre. Il doit « permettre à des apiculteurs ou futurs apiculteurs de suivre une formation spécialisée et diplômante d'environ 600 heures .» Le certificat qui devrait être ouvert à la rentrée 2017 sera accessible aux adultes en formation professionnelle dans les

CFPPA et des lycées agricoles, précise le ministère. Ce type de certificat qui existe également pour l'aviculture ou l'élevage caprin doit permettre à des apiculteurs de s'installer professionnellement. Jusquelà, il n'existait qu'un diplôme plus généraliste, un brevet professionnel « responsable d'exploitation agricole » (équivalent Bac) comportant un module apiculture. Cette voie forme 80 à 100 personnes par an. Le certificat de spécialisation apiculture devrait doubler le nombre de diplômés en apiculture.